

# Hollande veut protéger Mahmoud Macron de cyber-attaques...

écrit par Claude t.a.l | 16 février 2017

Que prépare Hollande, dans sa lente agonie ?

» Hollande exige des «mesures spécifiques» contre de potentielles cyberattaques « .

<http://www.20minutes.fr/politique/2014791-20170215-presidentielle-hollande-exige-mesures-specifiques-contre-potentielles-cyberattaques> (voir en fin d'article).

Il ne veut pas, selon un commentaire entendu sur france inter, que » la présidentielle française soit polluée comme la présidentielle américaine « .

C'est un clair soutien à Macron – bulle de savon qui disait, il y a peu, être victime de » cyber attaques russes « .

<http://www.rtl.fr/actu/politique/le-site-d-emmanuel-macron-a-t-il-ete-attaque-par-des-hackers-russes-7787270876>

Ça peut être aussi une préparation du coup d'après la présidentielle :

Si ce n'est ni Macron, ni Hamon, ni Mélenchon qui est élu, l'élection n'a aucune valeur, donc...

Toutes les suites possibles sont imaginables.

Présidentielle: Hollande exige des «mesures spécifiques» contre de potentielles cyberattaques

**DEFENSE** La Russie a été ces derniers mois au centre d'accusations de piratage des ordinateurs du parti démocrate qui ont perturbé la campagne présidentielle américaine...

La Russie au centre d'accusations de piratage

Le communiqué de l'Élysée ne donne aucune précision sur la nature ou l'origine des menaces redoutées, mais la Russie et son président Vladimir Poutine ont été ces derniers mois au centre d'accusations de piratage des ordinateurs du parti démocrate qui ont perturbé la campagne présidentielle américaine.

[>> A lire aussi : Donald Trump nie toute connexion avec la Russie, le Kremlin dénonce une «intox»](#)

Fin janvier, [le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian](#) avait mis en garde contre la « diffusion massive de fausses informations » susceptibles d'être utilisées comme un outil de déstabilisation dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle en France.

A la mi-décembre, le ministre avait prévenu que la France pourrait avoir recours à l'arme numérique face aux cybermenaces contre ses intérêts.

Un commandement des opérations cyber, placé sous la responsabilité directe du chef d'état-major des armées, a ainsi été créé en janvier disposant d'un état-major resserré qui devrait superviser 2 600 « combattants numériques » d'ici à 2019.

Question subsidiaire : qui va payer les moyens supplémentaires déployés pour protéger Macron et son site ?